Adoptée par la CFVU du 09 avril 2021

FICHE DESCRIPTIVE : UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE

(2021/2022 – 2022/2023 – 2023/2024)

Intitulé de l'UE libre : **FOOTBALL COMPETITION**

SEMESTRE 1 & SEMESTRE 2

(Sous réserve d'ouverture par l'enseignant responsable de l'UEL en amont de chaque semestre)

Pré-requis[1] : Justifier lors d'une journée sélective d'un niveau permettant la pratique du FOOTBALL en compétition

Objectifs:
Par la pratique du Football en compétition, contribuer à la formation de l'étudiant en favorisant son engagement, son investissement et l'appropriation de connaissances, attitudes et capacités liées à l'activité

- Mise en place d'échauffements et de situations pédagogiques afin de préparer une équipe à la compétition.
- Mise en place de schéma tactiques et de projets communs.
- Matchs et rencontres universitaires

Modalités pédagogiques pour placer l'étudiant au cœur de l'UEL : Attribution de responsabilités : communication des étudiants, capitanat, organisation des déplacements, feuille de match, prise en main des échauffements, arbitrage, prise de parole devant un groupe.

Contenu détaillé de la formation (*éléments du programme)*

- Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation collective assurant un équilibre entre les phases offensives et défensives. Faire basculer offensivement le rapport de force en sa faveur par un enrichissement des alternatives d'attaque (jeu aérien, alternance jeu court/jeu long, renversement, changement de rythme), face à une défense regroupée. Assurer le repli collectif en phase défensive de manière globale ou compensatoire (coulisser latéralement afin de combler les zones vides)
- Maitrise (/6points)
  - ⇨ Pertinence de l'organisation collective
  - ⇨ Degré d'organisation collective de l'équipe
  - ⇨ Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes.
  - ⇨ Attitude offensive et défensive
- Performance (/8points)
  - ⇨ Efficacité individuelle du joueur dans l'orga coll
  - ⇨ En att : Prise de décisions dans la relation PB / NPB.
  - ⇨ En def : Efficacité indiv pour protéger la cible et récupérer la balle
  - ⇨ Réaction au changement de statut défense/attaque
- Compétences transversales, connaissances, investissement et progrès (/4points)
  - ⇨ Savoir se préparer à un effort : échauffement
  - ⇨ Respecter les règles de vie
  - ⇨ Occuper un rôle précis au sein de l'équipe.
  - ⇨ S'impliquer, s'investir
- Compétition FFSU (/2points)
  - ⇨ Efficacité en compétitions
  - ⇨ Capacité à influer sur le résultat final
  - ⇨ Participer aux rencontres universitaires (licence FFSU)

L'UEL peut-elle être suivie en régime de contrôle terminal (c'est-à-dire sans présentiel)

Oui ☐

[1] Une UEL ne peut être rendue obligatoire par une filière. Elle doit être indépendante des enseignements dispensés dans la filière. Elle ne doit exiger aucun pré-requis disciplinaire particulier. Notons que l'évaluation du niveau initial en langue des étudiants ne constitue pas un prérequis, mais un moyen de positionner l'étudiant au niveau qui est le sien (qui peut être débutant).

Non ☒

Modalités pédagogiques	Volume horaire
Travaux dirigés	18 (+10) heures
Travail personnel	18 heures
Autres (à préciser)	La participation à des compétitions universitaire peut compléter l'UEL

Modalités du contrôle des connaissances

SESSION 1			SECONDE CHANCE // SESSION 2		
Modalités d'évaluation	**A cocher**	**Commentaire(s)**	**Modalités d'évaluation**	**A cocher**	**Commentaire(s)**
Examen écrit			Examen écrit	**X**	**Connaissances sur l'activité physique**
Examen oral			Examen oral		
Contrôle continu	**X**		Rapport de projet		
Rapport de projet			Mémoire		
Mémoire			Soutenance orale		
Soutenance orale			Autres (à préciser)	**X**	**Epreuves de motricité et tests**
Autres (à préciser)	**X**	**Epreuve Physique**			

Pour rappel, il est obligatoire d'organiser un examen de session 2 pour tout étudiant n'ayant pas validé son UEL, même si les modalités de contrôle de connaissances sont sous forme d'un contrôle continu en session 1.

Session 1 : Se référer au protocole d'évaluation
Session 2 (rattrapage) : Commune à toutes les activités physiques et sportives

Responsable pédagogique de l'UEL	
Nom et Prénom	**Marielle SUCHET**
UFR, IUT, département, Direction	**SUAPS**
Adresse électronique	**marielle.suchet@univ-evry.fr**
Enseignant animant l'UEL	
Nom et Prénom	**Thomas HERVIEUX & Romain VARDON**
UFR, IUT, département, Direction	**SUAPS**
Adresse électronique	**thomas.hervieux@live.fr - romain.vardon10@gmail.com**

Plafonnement d'inscription : 40 étudiants

NB : Toute demande de plafonnement inférieur ou supérieur à 30 étudiants devra impérativement être justifiée (contrainte technique, pédagogique ou de sécurité).